

Communiqué de presse de l'ANPJ (08/10/2022)

L'ANPJ exprime son indignation et sa consternation suite à l'éviction de Monsieur Eric ARELLA, Directeur Territorial de la Police Judiciaire de Marseille et Directeur Zonal de la Police Judiciaire du Sud. Ce grand patron à la carrière et au parcours exemplaires, était unanimement reconnu et apprécié de ses effectifs, des magistrats et des cadres de la Police Judiciaire. Il a été limogé par le DGPN ce 7 octobre 2022 pour avoir contesté le projet de réforme de la Police Judiciaire et avoir soutenu ses enquêteurs inquiets, comme l'ensemble des effectifs de la Police Judiciaire, des conséquences désastreuses que cette réforme aura sur le traitement des dossiers relevant de leur compétence et spécialisation.

L'ANPJ dénonce les méthodes autoritaristes du DGPN qui, sous couvert d'un tour de France voulu par le Ministre de L'intérieur, cherche à imposer de force, et quoiqu'il en coûte, une réforme inadaptée et dangereuse. Celle-ci inquiète et suscite l'opposition massive des magistrats, des avocats et de l'ensemble des policiers de la Police Judiciaire. Le dialogue social, pourtant prôné par le ministre de l'intérieur, s'est transformé au fil des visites du DGPN en un simulacre de concertation. Le DGPN rejette systématiquement et sans appel toutes les propositions alternatives et aménagements présentés tant par les chefs de services que les organisations syndicales, seuls interlocuteurs du DGPN fermé à toute rencontre avec les enquêteurs.

L'ANPJ s'inquiète de l'état d'esprit du promoteur de cette réforme, prêt à sacrifier les chefs de police les plus expérimentés dans la lutte contre la délinquance spécialisée et la criminalité organisée.

Elle conteste les raisons officielles du départ de M. ARELLA soulignant, contrairement aux informations communiquées, les excellents résultats de son service, salués par M.DARMANIN il y a deux mois encore, et la loyauté d'un homme qui s'est toujours efforcé de trouver des solutions devant l'hostilité générale suscitée par ce projet de réforme de la Police Judiciaire.

L'ANPJ salue les manifestations de soutien qui se sont spontanément organisées dans toute la France, en métropole et Outre Mer, dans les heures qui ont suivies le limogeage de M.ARELLA. Dans plus de 40 villes, sièges de directions zonales et territoriales, de services de Police Judiciaire, et des offices centraux, des milliers de PJistes sont descendus dans la rue pour applaudir M.ARELLA et dénoncer son éviction brutale et injuste.

L'ANPJ s'associe à l'Association Française des Magistrats Instructeurs et à la Confédération Nationale des Procureurs de la République qui ont réaffirmé, hier et en réaction, leur positionnement critique vis à vis de la départementalisation de la Police Nationale.

L'ANPJ rappelle qu'elle est née de la mobilisation inédite des enquêteurs de la Police Judiciaire victimes de cette réforme et qu'elle a été créée le 17/08/22 pour être force de proposition dans le domaine de l'investigation. Elle souligne que la crise actuelle, accentuée par l'éviction du directeur de Marseille au lendemain de la mobilisation des enquêteurs du Sud, est de la seule responsabilité du DGPN et de son équipe projet.

L'ANPJ compte sur les plus hautes autorités de l'État pour trouver une solution acceptable à cette crise sans précédent au sein de la Police Judiciaire.

Monsieur Éric ARELLA, l'ANPJ vous apporte son soutien total et vous témoigne de son plus grand respect. Elle vous sait sincèrement, toujours fidèle à la PJ.

« La seule police qu'une démocratie puisse avouer, la police judiciaire, n'est plus au service de l'arbitraire, son œuvre est de liberté »
Georges Clemenceau le 14 octobre 1906